

## LE BERCEAU

FOYER DE VIE

—  
PÔLE ACCUEILS, SANTÉ, PRÉCARITÉ

Un accueil et un accompagnement, dans des habitats différenciés, pour construire des projets de vie individualisés ouvrant la voie à l'autonomie et à la socialisation.



Le Foyer de vie rassemble des personnes présentant une désocialisation et une perte d'autonomie liées à une pathologie psychique et/ou cognitive.

Le Berceau est agréé pour accueillir dans un « chez soi » durable des adultes atteints de troubles psychiques stabilisés. Il est organisé en plusieurs hébergements différenciés adaptés aux capacités de chacun, dans un objectif de développement de l'autonomie et de la socialisation.

La section « Passerelle » est agréée pour accueillir des jeunes adultes atteints de troubles envahissants du développement et de troubles du spectre autistique. L'équipe accompagne pour un apprentissage du vivre ensemble, de la gestion d'un emploi du temps, de compétences sociales et d'autonomie résidentielle, afin de trouver ensuite un lieu d'accueil adapté. Cette section bénéficie d'un encadrement renforcé car les déficiences justifient une aide permanente et individualisée.

L'accompagnement est encadré par une équipe pluridisciplinaire qui propose des actions éducatives, thérapeutiques et de loisirs :

- des activités quotidiennes qui s'inscrivent dans l'organisation de la maison (ménage, cuisine, lingerie, courses alimentaires),
- des activités sportives pour développer la motricité, l'image et la conscience du corps,
- des activités manuelles créatives et des activités artistiques,
- des activités avec les animaux qui ouvrent à la conscience de l'autre,
- des activités thérapeutiques en collaboration avec les équipes du secteur médical et paramédical qui s'inscrivent dans un parcours de soin,
- des séjours organisés par l'équipe et par des associations de loisirs adaptés pour rompre avec la vie institutionnelle.

## MODALITÉS D'ADMISSION

- Habiter dans les Deux-Sèvres et être âgé de plus de 18 ans.
- Obtenir une orientation MDPH « Foyer occupationnel » ou « Foyer d'Accueil Médicalisé ».
- Obtenir l'accord de financement par les services de l'aide sociale du département.
- Les dossiers d'admission sont à demander au secrétariat du Foyer de vie.





## QUELQUES CHIFFRES :

- Le foyer de vie accueille **26 personnes** en deux sections différentes , dont **4 places en foyer d'accueil médicalisé**.
- La première rassemble **16 personnes** atteintes de troubles psychiques stabilisés et la seconde **10** personnes vivant avec autisme.
  - L'équipe est composée de **35 personnes** : 1 directeur territorial, 1 chef de service, 1 psychologue, 4 moniteurs éducateurs, 3 secrétaires au service administratif et comptable, 10 AMP, 1 infirmière, 2 aides soignantes, 5 aides au service éducatif, 5 veilleurs de nuit, 1 cuisinière et 1 agent d'entretien.

## PARTENAIRES ET FINANCEURS

### NOS FINANCEURS :

Conseil Départemental des Deux-Sèvres et ARS.

### NOS PARTENAIRES :

Conseil Départemental des Deux-Sèvres, ARS, CAF, hôpitaux, Centre d'Expertise de l'Autisme Adulte, CMP, structures médico-sociales, associations culturelles, sportives et de loisirs.




## LE BERCEAU

3, impasse des Sports  
79420 Reffanes  
Tél : 05 49 70 23 36  
leberceau@aurore.asso.fr

## ACCÈS :

Véhicule : D938 axe Saint Maixent-L'École/  
Parthenay

 Ligne RDS 938 (matin et soir sauf  
week-end)

## HORAIRES D'OUVERTURE :

24h/24, 365 jours par an



L'ASSOCIATION

Créée en 1871, l'association Aurore accueille et accompagne vers l'autonomie chaque année plus de 30 000 personnes en situation de précarité ou d'exclusion, via l'hébergement, les soins et l'insertion professionnelle.

Reconnue d'utilité publique depuis 1875, Aurore s'appuie sur son expérience pour proposer et expérimenter des formes innovantes de prise en charge, qui s'adaptent à l'évolution des phénomènes de précarité et d'exclusion.

Aurore Association : 34, boulevard de Sébastopol - 75004 Paris  
Téléphone : 01 73 00 02 30

LE PÔLE

Le pôle Accueils, Santé, Précarité regroupe des modalités d'accueil de jour et d'hébergement pour des personnes traversant une situation fragilisante. Il accueille et accompagne des personnes en situation d'addiction, en situation de handicap psychique et/ou cognitif, ou avec un pronostic vital engagé à court terme, cumulé ou pas avec une situation de précarité.

Des personnes qui, dans un moment difficile, un état de fragilité, sont accueillies pour stabiliser leurs soins, leurs relations au monde et sont accompagnées pour développer leurs projets de vie.

Pôle Accueils, Santé, Précarité : 169 bis, boulevard Vincent Auriol - 75013 Paris  
Téléphone : 01 45 58 73 01